

FORMATION ACCOMPAGNEMENT À LA MÉTHODE DE CO-DÉVELOPPEMENT POUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Partage et échanges sur les pratiques entre pairs pour développer les compétences professionnelles

ORGANISME DE FORMATION



CONTACT

PERRAIN Sylvie

oikeo@orange.fr
contact@oikeo.fr
<https://www.oikeo.fr/>
Tél. : 03 28 40 93 97



CALENDRIER DES SESSIONS

Sur le site internet : <http://keoform.fr>



OBJECTIF GLOBAL



Amélioration de la pratique professionnelle

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



Facilitation de groupes de co-développement professionnels selon la méthode créée par Claude Champagne et Adrien Payette

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



- ▶ Adopter une posture qui engage les acteurs du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- ▶ Mobiliser l'intelligence collective au service du bien commun
- ▶ Ecouter et favoriser l'expression des acteurs du PLPDMA
- ▶ Avoir intégré la méthode d'élaboration et d'animation du plan d'actions du PLPDMA

INDICATEURS DE RÉSULTATS



Taux de satisfaction CNFPT - HYCOD Hauts de France 2023 : 4,25/5 pour 13 participants formés

CODE DE LA FORMATION

CNFPT - HYCOD

PUBLICS CONCERNÉS



Responsables de l'élaboration et du suivi du PLPDMA

PRÉ-REQUIS



Réunir des participants motivés (volontariat), pour échanger et "jouer l'équipe"(quand je reçois j'apprends, quand je témoigne, j'apprends aussi)" S'engager à être assidu : l'efficacité de la méthode repose sur la participation régulière aux séances (une seule absence acceptée)

DURÉE



8 séances de 3 h : 4 en présentiel et 4 en distanciel

NOMBRE DE PARTICIPANTS



5 minimum - 10 maximum

MODALITÉS D'ÉVALUATION



Evaluation des acquis avant-après
Evaluation des apprentissages à l'issue de chaque séance

INTERVENANT.E.S



Sylvie PERRAIN

FORMATION ACCOMPAGNEMENT À LA MÉTHODE DE CO-DÉVELOPPEMENT POUR LA PRÉVENTION DES DÉCHETS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Partage et échanges sur les pratiques entre pairs pour développer les compétences professionnelles



PROGRAMME DÉTAILLÉ

- ▶ Partir du réel et être dans l'action : diffuser l'esprit même du co-développement : "chacun est un acteur, pas un élève"
- ▶ Le facilitateur organise les échanges selon le protocole et sa déontologie dont il est le garant, avec un temps d'inclusion et de déclusion à chacune des séances,
- ▶ Stimuler le sens de l'autonomie et de la responsabilité : chacun se prend en charge et construit sa propre formation en allant chercher chez ses pairs les expériences et les bonnes pratiques dont il a besoin.